

**Réunion de bureau
CR du 5 juillet 2024**

Présents : Mmes et MM. Lian et Schmitt

INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS

Alain met les nouvelles fiches sur le site : individuelle et famille. Elles seront traitées en septembre quand la nouvelle licence sera disponible.

SORTIES PAR PAT :

La sortie « Lieux de tournages » du 16 octobre va être modifiée en randonnée Week-end (limitation à 20 personnes sans nouvelle sortie possible).

La nouvelle liste des sorties est à faire et à mettre sur le site (Claudine).

Pour Auvers, 39 inscrits. Une 2^{ème} séance sera peut-être organisée par Isabelle en fonction du nombre d'inscrits à la rentrée.

Inscriptions futures :

La nouvelle procédure testée pour Auvers n'est pas concluante. Trop de disparités. Certaines banques sont plus rapides que d'autres pour faire des virements. Comment faut-il traiter les paiements par chèques et les demandes d'utilisation des avoirs ?

Le Framadate abandonné va être remis en place pour les sorties à partir d'octobre. Le paiement reste requis au moment de l'inscription.

Une semaine avant la sortie, les inscrits qui n'auront pas procédé au paiement ne seront pas pris et seront reportés à la fin de la liste.

Les personnes qui souhaiteront utiliser leur avoir devront le faire par courriel direct au trésorier. Les messages laissés en commentaire sur l'agenda de la sortie ne seront plus pris en compte.

Ces nouvelles conditions d'inscriptions seront intégrées dans le règlement intérieur après validation par le CA (Bernard).

NEWSLETTERS :

Juillet :

- Comment consulter et utiliser son avoir.

Aout :

- Se réinscrire (mode d'emploi).

- Dates à retenir (Forum, AG et Présentation des séjours 2025).

SEJOURS 2024 :

CUSSAC : toujours pas de facture de bus. Tant qu'elle ne sera pas reçue, le bénéfice du séjour ne sera pas redistribué.

A la fin de l'exercice 2023-2024, le cout prévisionnel du bus (3600€) sera mis en « charges à payer ».

Les dossiers de Colette et Sylvie sont acceptés.

ITINERANCE

Il manque une facture pour finaliser le bilan. Elle devrait arriver la semaine prochaine.
Après la validation des comptes, seront traités les dossiers des 2 personnes ayant annulé leur séjour.

ANDALOUSIE

Problème des paiements à faire sur place avec la limitation des paiements à l'étranger.
Bernard va solliciter sa banque sachant qu'un virement lui sera fait avant le départ pour créditer son compte.

SEJOURS 2025 :

Le covoiturage sera intégré à tous les séjours.
Les animateurs vont être sollicités dès qu'on aura les prix un peu plus précis des séjours avant de pouvoir les présenter aux adhérents.

NICE (Viviane, Claudine et Bernard) :

Coût environ 750€ avec le train. Une réunion de travail entre Viviane, Claudine et Bernard s'est tenue le 8 juillet.

Le programme est fait, le budget préparé, les randos tracées.

Il manque quelques éléments pour affiner le voyage en train, les visites et le budget.

Le dossier devrait-être déposé sur le site de la Fédé vers fin juillet.

ITINERANCE Suisse Normande (Mireille) : 470€ environ.

PUISAYE (Joëlle et Yves) : pendant leurs vacances, Joëlle et Yves vont travailler sur le séjour. Début septembre, ils devraient connaître le prix du voyage.

SULLY SUR LOIRE (Martine et Stéphane) : 145€.

Attention ! Faire en sorte que nous ayons le plus de renseignements possibles pour la réunion d'information du 27 septembre.

DIVERS

- Les adhérents qui n'ont pas donné de certificat médical et qui n'ont pas eu de licence feront l'objet dorénavant de plus d'attentions. N'ayant pas d'assurance, ils ne peuvent participer qu'à 1 ou 2 randos d'essai. S'ils marchent, ils seront prévenus qu'on ne peut plus les accepter sans assurance.
Pas de relance, mais s'ils se manifestent, ils seront remboursés.
- Introduire à l'avenir des visites de ville sous forme de mini-séjours (1 ou 2 nuits).
- Prochain CA prépa AG lundi 2 sept chez Les Lian : idem avec les documents du budget.
- Prochaine réunion animateur 3 sept : Mireille envoie la convocation vers le 15 aout.

- LA 91 : bilan financier achevé : résultat positif de 120€
Repas des bénévoles : 640€.
Bernard envoie le bilan au CDRP et à la Mairie de Gometz.
- Placard : Bernard fait une demande pour avoir un espace de rangement pour les gros appareils : tireuse, mégaphone, crêpière, etc.